



Le parti de Maurice Kamto n'a aucune intention à se plier aux injonctions du ministre Paul Atanga Nji.

Le super chef de terre a tenu lundi passé à Yaoundé un discours, presque dans un ton martial, c'était à l'occasion de la première conférence semestrielle des gouverneurs des régions. En toile de fond, le double scrutin législatif et municipal de 9 février prochain et l'appel au boycott lancé par certains acteurs de la scène politique.

Paul Atanga Nji a premièrement rassuré l'opinion publique nationale et internationale sur l'effectivité des élections législatives et municipales sur l'étendue du territoire national.

A ceux là qui appellent au boycott, le membre du gouvernement s'est montré clair : Refuser d'aller à une élection, c'est afficher un comportement anticonstitutionnel et antirépublicain. **« ils sont libres de participer ou de ne pas participer à une élection. Par contre, ce qui est inacceptable et intolérable, c'est de dire par exemple que « je n'irai pas aux élections et je ferai tout pour empêcher les autres Camerounais d'exercer leur droit de vote le jour de scrutin »**, a souligné celui qui commande l'Administration Territoriale camerounaise depuis le 2 mars 2018.

Face à de tels comportements rétrogrades et obscurantistes, a averti le membre du

gouvernement, « **Les muscles de l'Etat se mettront en branle et toute velléité de désordre venant de quiconque, indépendamment de son statut social, sera traitée avec fermeté et conformément aux lois de la République** ».

La déclaration de Paul Atanga Nji ne semble pas avoir fait écho au sein du MRC, le principal parti qui appelle au boycott des élections.

Le parti de Maurice Kamto dit vouloir continuer à jouer son rôle qui est celui d'éveiller les populations du Cameroun notamment en ce qui concerne le code électoral et sur la situation sécuritaire dans les régions en crises. « **Nous sommes dans le droit de faire la campagne pour le boycott parce que ça fait partie de l'activité politique d'un parti** » déclare Fidèle Djoumbissie, avocat au barreau du Cameroun et cadre du MRC.

Selon lui, un parti politique a pour mission de former l'opinion sur la manière dont est géré le pays, en l'occurrence sur la façon dont est gérée la démocratie. Ainsi pour ce juriste, une abstention des Camerounais va donner un signal au régime en place, que le système électoral est déficitaire qu'il ne fonctionne pas normalement et que l'on devrait le revoir pour permettre au Camerounais de participer à l'activité politique du pays. « **Que ce soit clair nous n'empêcherons personne à aller voter ce jour. Les Camerounais seront libres de nous suivre ou bien de suivre le gouvernement et aller voter** » a-t-il conclut.